



Conférence de presse 02.11.2017

Communiqué votation fédérale « No Billag » du 4 mars 2018

Création d'une association contre la disparition des radios et TV

Un désert audiovisuel : voilà à quoi ressemblerait le paysage médiatique romand si l'initiative « No Billag » devait être acceptée le 4 mars prochain. Ce ne sont pas moins de 19 chaînes de radios et de TV qui seraient touchées. En Suisse romande, quelques radios pourraient survivre à Genève et Lausanne. L'« **Association contre la disparition des radios et TV** » a été créée afin d'empêcher une telle issue.

Il faut dire NON à « No Billag » car cette initiative entraîne la disparition des sept chaînes TV concessionnées en Suisse romande : Canal Alpha, Canal 9, La Télé, Léman Bleu, RTS Un, RTS Deux, Telebielingue. L'initiative touche aussi 12 chaînes radios de Suisse romande : Canal 3, Couleur 3, Espace 2, La Première, Option Musique, Radio Chablais, Radio Cité, Radio Fribourg, RFJ (Jura), Rhône FM, RJB (Jura Bernois), RTN (Neuchâtel). Tous ces acteurs, privés et publics, coexistent et collaborent parfaitement depuis de nombreuses années.

Prenons l'exemple du canton de Fribourg. Il dispose aujourd'hui de deux radios régionales dans les deux langues du canton. Les téléspectateurs ont le choix entre une TV régionale et la RTS, sans compter de multiples chaînes étrangères disponibles sur les écrans. Si le soutien financier public devait disparaître, les Fribourgeois n'auraient plus que les chaînes TV étrangères. Et ce ne sont pas TF1 ou M6 qui vont relater l'actualité et montrer des images de la région. Notre démocratie directe a besoin de médias indépendants et ancrés dans leurs régions.

- **Sans la redevance, c'est plus cher.** En faisant un mauvais calcul et acceptant l'initiative, les téléspectateurs ne feront pas d'économie mais paieront beaucoup plus cher qu'un franc par jour pour voir leurs films préférés ou suivre les matches de hockey et de football.
- **Il ne faut pas se tromper de combat.** En acceptant l'initiative pour supprimer la redevance payée par les entreprises (alors que 75% des entreprises ne la payeront pas !) ou pour protester contre telle ou telle chaîne ou émission, le public risque de tout perdre.
- **« No Billag » trompe les gens.** L'initiative ne vise pas seulement à supprimer la redevance, mais toute forme de financement public. La redevance assure entre 30 et 75% des budgets des radios-TV régionales. Au sein de la SSR, la Suisse latine reçoit proportionnellement plus de moyens que la Suisse alémanique. Avec « No Billag », les médias audiovisuels en Suisse romande sont condamnés.
- **Une Suisse sans voix.** La libéralisation voulue par les initiants ne favorisera pas l'émergence de nouveaux médias numériques mais livrera encore plus la Suisse romande aux médias étrangers et aux géants américains de l'Internet.

Mener une campagne coûte cher. Dans le cas particulier de la votation « No Billag », plusieurs acteurs ne peuvent pas s'engager financièrement. C'est plus particulièrement le cas de la RTS, soumise à un devoir de neutralité même si elle est la principale concernée. Créée le 5 octobre 2017, l'« Association contre la disparition des radios et TV » lutte contre la destruction de 19 radios et TV romandes et vous remercie de votre don, petit ou grand. Vous pouvez aussi adhérer

à l'association (www.non-nobillag.ch). La cotisation est de 20 francs au minimum pour les personnes privées et de 200 francs au minimum pour les personnes morales.

Membres fondateurs de l'« **Association contre la disparition des radios et TV** » :

- Laurent Wehrli, conseiller national (PLR, VD), président
- Yannick Buttet (PDC, VS) et Jacques-André Maire (PS, NE), vice-présidents
- Mmes et MM les parlementaires fédéraux Jacques Bourgeois (PLR, FR), Guillaume Barazzone (PDC, GE), Pierre-Alain Fridez (PS, JU), Lisa Mazzone (Verts, GE), Daniel Brélaz (Verts, VD), Isabelle Chevalley (Verts lib, VD), Denis de la Reussille (POP, NE)
- Daniel Rossellat, Syndic de Nyon et président de Paléo
- Richard Chassot, directeur du Tour de Romandie
- Frédéric Gonseth, réalisateur
- Marc-Henri Jobin, directeur du Centre romand de formation au journalisme et aux médias
- Denis Rabaglia, cinéaste et président de la Société suisse des auteurs (SSA)
- Philippe Zahno, président de l'Union des Radios Régionales Romandes
- Vincent Bornet, président de l'Association des Télévisions régionales romandes

Informations supplémentaires :

Philippe Zahno
Secrétaire général
079 459 72 85